

Année de la Formation/Domaine/Mention : DIU PCPES - Professorat du second degré

Parcours-type : Sciences de la vie et de la terre

Parcours pédagogique (le cas échéant) :

Responsable de la Formation : Marie-Sylvie Claude

Responsable de l'Année :

Dossier Diplôme : FASDO03

Dossier VUE : VUE

Dossier Stage : FASDO04

Dossier VET : VET

Intitulé des modules (le cas échéant, intitulés des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature du module	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation continue intégrale (ECI)				NOMBRE D'HEURES		
					Evaluation initiale			Seconde chance	CM	TD	TP
					Evaluation Continue (EC)	Code Apogée	Coef. ou %	Seconde chance (intégrée à l'évaluation initiale)			
RECH 50 Apports de la recherche pour enseigner la discipline (cf parcours) Les pratiques scientifiques pour les SVT	Mutualisé avec le M2 MEE parcours	FASCO510 FASCO51A	O	6				OUI			
				50%	CC1 Rendu de travaux	FASCO51AC1	50%	OUI (a)	*6	*12	24
					CC2 Rendu de travaux	FASCO51AC2	50%				
Didactique des SVT		FASCO51B		50%	CC1 Ecrit (1h) en séance	FASCO51BC1	50%	OUI (a)	*6	*12	
					CC2 Oral (30 min) en séance	FASCO51BC2	50%				
APPR 50 Enseignement - apprentissages de la discipline (cf parcours) Transposition didactique en SVT 1	Mutualisé avec le M2 MEE parcours	FASCO520 FASCO52A	O	18				OUI			
				25%	CC1 Ecrit (1h) en séance	FASCO52AC1	50%	OUI (b)	*9	*18	
					CC2 Ecrit (1h) en séance	FASCO52AC2	50%				
Transposition didactique en SVT 2		FASCO52B		25%	CC1 Ecrit (1h) en séance	FASCO52BC1	50%	OUI (a)	*9	*18	
					CC2 Ecrit (1h) en séance	FASCO52BC2	50%				
Enseigner les SVT		FAPKO52C		50%	CC1 Ecrit (1h) en séance	FASCO52CC1	50%	OUI (c)	*12	*24	
					CC2 Rendu de travaux	FASCO52CC2	50%				
Accompagnement du stage en responsabilité - SVT		FASCO52D									*18
PSY SDE PSD 50.1 Psychologie et sciences de l'éducation : Pratiques efficaces et accessibilité aux savoirs pour tous - PSD	Mutualisé avec le M2 MEE PSD 1 an	FASDO530	O	6				OUI (a)			
					CC1 : écrit (1h30) hors séance	FASDO530C1	50%				
					CC2 : rendu de travaux	FASDO530C2	50%				
Psychologie cognitive : processus cognitifs et développement cognitif et apprentissages - PSD		FASDO53A							4,5	1,5	
Psychologie sociale : processus affectifs, motivationnels, relationnels et apprentissages - PSD		FASDO53B							4,5	1,5	
Sciences de l'éducation 1 : pratiques efficaces - PSD		FASDO53C							6	7,5	
Sciences de l'éducation 2 : école inclusive - PSD		FASDO53D							6	7,5	
PHI SOC PSD 50.1 Philosophie et sociologie de l'éducation : construire son action dans le cadre de la communauté éducative et du service public - PSD	Mutualisé avec le M2 MEE PSD 1 an	FASDO540	O	5				OUI (a)			
					CC1 : écrit (1h30) hors séance	FASDO540C1	50%				
					CC2 : rendu de travaux	FASDO540C2	50%				
Connaissances institutionnelles : le système éducatif et de ses partenaires, droits et devoirs du fonctionnaire - PSD		FASDO54A							3	3	
Philosophie de l'éducation : valeurs et principes de la république - PSD		FASDO54B							6	7,5	
Sociologie de l'éducation : enjeux éducatifs actuels - PSD		FASDO54C							6	7,5	
DEV PRO PSD 50.1 S'engager dans une démarche de développement professionnel - PSD	Mutualisé avec le M2 MEE PSD 1 an	FASDO550	O								
Recherche en éducation, collectifs apprenants, pratiques collaboratives - PSD		FASDO55A							6	6	
Enseigner et apprendre à l'ère de l'intelligence artificielle - PSD		FASDO55B			CC1 : écrit sur plateforme	FASDO55BC1	validé/non validé	OUI (b)	6	9	3
Interdisciplinarité - PSD		FASDO55C			CC2 : rendu de travaux	FASDO55BC2	validé/non validé	OUI (c)		6	
STAG 50 Stage en responsabilité - PSD	Mutualisé avec le M2 MEE PSD	FASDO560	O		Stage 1	FASDO560C1	validé/non validé	OUI (d)			
					Stage 2	FASDO560C2	validé/non validé				
MOBI PSD 50 Facultatif : mobilité internationale	Mutualisé avec le M2 MEE	FASDO570	F						*9		
									90,00	141,00	21,00

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

Si une UE n'est pas validée, une ou plusieurs épreuves de seconde chance sont organisées :

- s'il y a une seule épreuve, elle est obligatoire pour tous les étudiants n'ayant pas validé l'UE et le nouveau résultat remplace tous les résultats de l'UE ;

- s'il y a une nouvelle épreuve par CC, les étudiants n'ayant pas validé l'UE passent obligatoirement les nouvelles épreuves lorsqu'ils n'ont pas obtenu au moins 10 ou une validation aux épreuves initiales et leurs nouveaux résultats remplacent les résultats initiaux.

(a) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 1h30), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette UE.

(b) Organisation d'une nouvelle épreuve (passation sur plateforme), le résultat obtenu remplace le résultat précédent.

(c) Organisation d'une nouvelle épreuve (rendu de travaux), le résultat obtenu remplace le résultat précédent.

(d) Si le stage est validé en fin d'année, alors stage 1 et stage 2 sont validés.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

* Le volume horaire indiqué comprend au moins 3h en lien avec l'usage du numérique.

** CLASS : Corps, Langues, Arts, Sciences et Sociétés

Commentaire : dans le cadre de l'EVE, lorsque la seconde chance est intégrée à l'organisation initiale, prévoir les modalités :

- Si une UE n'est pas validée, une ou plusieurs épreuves de seconde chance sont organisées ;
- Si il y a une seule épreuve, elle est obligatoire pour tous les étudiants n'ayant pas validé l'UE et le nouveau résultat remplace tous les résultats du module ;
- Si il y a une nouvelle épreuve par CC, les étudiants n'ayant pas validé le module passent obligatoirement les nouvelles épreuves lorsqu'ils n'ont pas obtenu au moins 10 ou une validation aux épreuves initiales et leurs nouveaux résultats remplacent les résultats initiaux.

Modalités d'organisation d'une nouvelle épreuve (selon 13030) :

- (a) Organisation d'une nouvelle épreuve (remplacement du résultat de contrôle continu de ce module.
- (b) Organisation d'une nouvelle épreuve (passation ou plateforme), le résultat obtenu remplace le résultat précédent.
- (c) Organisation d'une nouvelle épreuve (remise de travail), le résultat obtenu remplace le résultat précédent.
- (d) Si le stage est valide en fin d'année, alors stage 1 et stage 2 sont validés.
- (e) Organisation d'une nouvelle épreuve (oral 30), le note (resp le résultat) obtenez remplace les notes (resp les résultats) de contrôle continu de ce module.
- (f) Organisation d'une nouvelle épreuve (oral 30), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de ce module.

En cas d'épreuves exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

* Le volume horaire indiqué comprend au moins 3h en lien avec l'usage du numérique.

Année de la Formation/Domaine/Mention : DIU PCPEs - Professorat du second degré

Parcours-type : Sciences de la vie et de la terre

Parcours pédagogique (le cas échéant) :

Responsable de la Formation : Marie-Sylvie Claude

Responsable de l'Année :

Scale Notée

Scale L01

Scale L02

Scale L03

Scale L04

Responsable de l'Année :					Modalités d'examen : Evaluation continue intégrale (ECI)		NOMBRE D'HEURES						
Intitulé des modules (le cas échéant, intitulés des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature du module	Coefficient	Evaluation initiale		Seconde chance (intégrée à l'évaluation initiale)	CM	TD	TP			
					Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %							
Apports de la recherche pour enseigner les SVT Les pratiques scientifiques pour les SVT	Mutualisé avec le M2 MEE parcours SVT	O		6		OUI (a)		12	24				
				50%									
				CC1 Rendu de travaux	50%								
				CC2 Rendu de travaux	50%								
				50%		OUI (a)		*6	*12				
				CC1 Ecrit(1h) en séance	50%								
CC2 Oral (30 min) en séance	50%												
Enseignement - apprentissages des SVT Transposition didactique en SVT 1	Mutualisé avec le M2 MEE parcours SVT	O		18		OUI (b)		30	60				
				25%				*9	*18				
				CC1 Ecrit (1h) en séance	50%								
				CC2 Ecrit (1h) en séance	50%								
				25%		OUI (a)		*9	*18				
				CC1 Ecrit (1h) en séance	50%								
				CC2 Ecrit (1h) en séance	50%								
				50%		OUI (c)		*12	*24				
				CC1 Ecrit (1h) en séance	50%								
				CC2 Rendu de travaux	50%								
				Enseigner les SVT									
Accompagnement du stage en responsabilité - SVT													
								42,00	84,00	18,00			

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

Si un module n'est pas validé, une ou plusieurs épreuves de seconde chance sont organisées :

- s'il y a une seule épreuve, elle est obligatoire pour tous les étudiants n'ayant pas validé le module et le nouveau résultat remplace tous les résultats du module ;

- s'il y a plusieurs épreuves, les étudiants n'ayant pas validé le module passent obligatoirement et uniquement celles associées aux matières pour lesquelles ils n'ont pas obtenu au moins 10 et les nouveaux résultats remplacent les résultats de la matière concernée.

(a) Organisation d'une nouvelle épreuve (oral 15 minutes), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière.

(b) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 1h), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière.

(c) Organisation d'une nouvelle épreuve (rendu de travaux), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées